

« BEL ETE à TOUS ! »



Bulletin municipal

n°482

Juin 2018

LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Médecin de garde : ☎ 15 **Pompiers :** ☎ 18 **Gendarmerie :** ☎ 17 **Urgences :** ☎ 112
Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.
Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18 **Secours populaire :** 02.98.44.80.43
A.D.M.R. : Depuis le 01/01/2017, le service d'aide à domicile de Lampaul-Ploudalmézeau / Saint-Pabu a fusionné avec l'ADMR de l'Iroise. (Siège social situé à l'espace clos nevez, route de Plouzané à Saint-Renan). ☎ : 02.98.32.60.04. En cas d'urgence, en dehors des heures de bureau, vous pouvez contacter Annie DENIEL au 02.98.48.13.99.
Service Eau et Assainissement : pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.
NSNM : Alain QUIVORON tél : 06.59.38.54.84 ou Jean Jacques LE LANN tél : 07.83.69.87.61.
Urgences Secours en mer : ☎ 196
Conciliateur de justice : Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02.98.48.10.48.
R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMEZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et contact@rail-emploi-services.fr
F.N.A.T.H. : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmézeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.
Service Social Maritime : Les permanences ont lieu à la mairie de Portsall de 10h30 à 12h (1^{er} jeudi du mois). Information et rendez-vous au 02.98.43.44.93.
Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MENGANT au 02.98.84.94.86.
Permanence du Député : DIDIER LE GAC : La permanence parlementaire de Didier LE GAC, député de la 3^{ème} circonscription, est ouverte à Saint-Renan au 11 rue de Kerzouar du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi. Vous pouvez joindre Mr Le Gac au 02 98 33 02 20 ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr
Correspondants presse : Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@orange.fr
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLEC 06.63.24.11.10 et jeanyvestournellec@bbox.fr

ESPACES LOISIRS ITINERANTS

La commune de Lampaul-Ploudalmézeau, en partenariat avec les communes de Plouguin et Saint-Pabu, propose des Espaces de Loisirs Itinérants pour les jeunes de 10 à 17 ans. Ce séjour aura lieu :

du 20 au 24 août 2018 à Lampaul-Ploudalmézeau.

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès de Mme Brigitte GALLIC, téléphone : 02.98.48.11.28 ou bgallic.mairielampaulploudal@orange.fr

Tableau des tarifs (familles) Tarifs semaine 4 jours

Tarifs familles en fonction du Quotient Familial (QF)	Semaine 1er enfant	Semaine 2ème enfant	Semaine 3ème enfant	Tarif journée par enfant
QF < 650	22,70 €	21,90 €	21,10 €	6,60 €
QF de 651 à 1099	25,20 €	23,60 €	22,00 €	8,60 €
QF de 1099 à 1499	27,00 €	25,40 €	23,60 €	10,60 €
QF > 1500	32,40 €	30,70 €	29,00 €	11,60 €
non allocataire	39,60 €	38,00 €	36,40 €	12,60 €

MAIRIE

Courriel: lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr

Site : www.lampaul-ploudalmezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le mardi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 9h à 12h30. ☎ 02.98.48.11.28. **Fax :** 02.98.48.19.32.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous avez la possibilité de recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : lampaul-ploudalmezeau.mairie@wanadoo.fr.

ETAT CIVIL

- Avis de naissance :

- Jeanne, Marie PRIGENT, 2 route de la Plage, née le 13 juin 2018 à Brest.

URBANISME

- Avis favorable à une déclaration préalable :

- Mme LE ROUX Dorothee, 12 Hameau de Croas Ambich, mur de clôture, le 07 juin 2018.

- Mr JEZEQUEL Florent, 6 rue du Levant, Abri de jardin, le 06 juin 2018.

- Mr GIBAULT Vincent, 24 ter route du Bourg, Garage, le 14 juin 2018.

- Mme APPRIOUAL Anne, 2 route de Ploudalmézeau, remplacement des menuiseries, le 25 juin 2018.

INFORMATIONS

VISITE DE L'EGLISE ET DE SON CLOCHER

Grâce aux bénévoles, l'église sera ouverte et la grande galerie accessible chaque mardi et samedi des mois de juillet et août. L'ouverture se fera de 14h30 à 17h. Pour mémoire, l'église est ouverte chaque jour de l'année, par les bons soins de René TROADEC que nous remercions.

RANDONNEE ACCOMPAGNEE ET COMMENTEE :

Venez découvrir l'histoire et le patrimoine Lampaulais. **Le mercredi 25 juillet à 20h, et le mercredi 08 août à 14h. Départ de la place du bourg.** Visite de l'église et ascension du clocher jusqu'à la grande galerie. Chemin des lavoirs et allée couverte de Pont Ar Bleiz. Pot au club house à l'issue de la randonnée. En juillet, pensez à vous équiper d'une lampe pour le retour. Gratuit.

VIREES NORDIQUES / LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU :

L'association Virées Nordiques organise sur Lampaul-Ploudalmézeau une balade à la pleine lune **le vendredi 27 juillet** à 21h30. Départ et arrivée sur la place du Bourg. Ouvert à tous, avec ou sans bâtons. Lampe torche ou frontale conseillée. Pause et ravitaillement sur le parcours. Participations : 3 €. Gratuit pour les enfants. Renseignements et inscriptions au 02.98.48.73.82.

PLAN CANICULE :

Comme tous les ans, sur les recommandations de l'INPES et du Ministère de la Santé, un plan canicule est mis en place **du 1^{er} juin au 31 août**. Les personnes âgées et vulnérables peuvent s'inscrire en mairie au 02.98.48.11.28.

MESSE / LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU :

Les samedis 07 et 21 juillet à 18h.

Le samedi 14 juillet, à 10 h 30, messe des 20 ans de la « Portsallaise », le bateau de la SNSM, sur le port de Portsall.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et française (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois

suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 08/02/2018 : Eau d'alimentation conforme.

Eau de baignade : Prélèvement effectué le 05/06/2018 : eau de bonne qualité.

ESSAIM D'ABELLES / LAMPAUL PLOUDALMEZEAU :

La saison de l'essaimage s'annonce. Mr Bernard HELIES vous propose ses services pour la cueillette des essaims. Il peut également vous conseiller pour l'intervention sur les autres hyménoptères. Vous pouvez le contacter au: 02.98.48.05.22 ou au 06.63.37.48.05.

FRELON ASIATIQUE :

Mr Bernard HELIES invite à consulter le site de Denis Jaffré, inventeur du fameux piège à frelon asiatique, primé au concours Lépine. <http://anti-frelon-asiatique.com/>

TRANSPORT SCOLAIRE / RENTREE 2018/2019 :

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire à destination de Ploudalmézeau ou Brest pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des Cars le Roux, ZI de Mespaol BP60011 29290 SAINT RENAN avant **le 06 juillet**. Pour les élèves déjà inscrits en 2017/2018, les parents recevront un courrier à leur domicile comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer (recto verso) et les modalités de règlements. Ces dossiers sont à retourner avant le 06 juillet, accompagnés du règlement et d'une enveloppe timbrée. Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription, soit auprès des Cars Le Roux, ou en téléphonant au 02.98.84.23.23, ou sur le site internet www.leroux-autocar.com, à partir du 01 juin. En cas de paiement par prélèvement (en 6 fois maximum) retirer également un mandat de prélèvement et l'accompagner d'un RIB. Ce dossier doit être rempli et retourné aux Cars Le Roux avant **le 06 juillet**, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée.

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

BEVA E LAMBAOL

L'association Beva e Lambaol organise sa traditionnelle **fête du pain** à Lampaul-Ploudalmézeau **le samedi 30 juin**. Rendez-vous sous les barnums montés autour du four à pain du Vourch à 19h. Renseignements auprès de Michel TISSOT au 02 98 36 08 85.

Concerts été 2018 à l'église Saint-Pol Aurélien :

- L'ensemble **Sarabande le vendredi 06 juillet à 20h. Répertoire 17^{ème} et 18^{ème} siècles**

- L'ensemble **Herrou-Mayor**, voix et harpes de Bretagne **le mardi 17 juillet à 20h30.**

LE PETIT CAILLOU

Les prochaines activités à venir :

- Nouveauté pour la rentrée 2018 : un café-tricot hebdomadaire ! Dès septembre, venez tricoter le lundi après-midi (14-16h) au bar Le Récif, à Portsall, en toute convivialité, au petit salon à l'étage. Pour débutant(e)s et confirmé(e)s. Contact : Sylvie 06 88 73 05 48 ou Yveline 06 17 87 26 01.

- **Vendredi 7 septembre 2018 (20h30-22h)** : sortie nature "À la découverte des chauves-souris"

Animal redouté par beaucoup, symbole de peur et de château hanté, la chauve-souris n'a pas bonne réputation... Et pourtant, quel animal fascinant, utile et... inoffensif ! Accueillis par un temps de présentation, vous serez ensuite invités à observer leur ballet nocturne, pour mieux les comprendre. Enfin, nous prendrons le temps d'échanger, pour vous sensibiliser à leur nécessaire protection. En partenariat avec l'Estran nature. **Sur inscription, gratuit pour les adhérents.** Public : tout public, adultes seuls ou familles (pas d'enfant seul), enfants à partir de 8 ans.

Sortie en extérieur : venez bien équipé(e)s (tenue chaude). À Lampaul-Ploudalmézeau, le lieu exact du rendez-vous sera précisé lors de votre inscription.

Renseignements et inscriptions au 02 98 48 07 69 ou associationlepetitcaillou@gmail.com Plus d'infos sur le site <http://lepetitcaillou.infini.fr>

COMMUNIQUÉS CCPI

Actions de la Maison de l'Emploi

Vous pouvez consulter les offres d'emploi déposées à la Maison de l'Emploi sur le site : www.pays-iroise.bzh / service à la population / maison de l'emploi. La Maison de l'Emploi reste ouverte les mois de juillet et d'août. Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Le car des plages est de retour pour cet été !

Depuis 2016, Transdev assure pendant l'été un service des plages dans le prolongement de lignes régulières du réseau Penn ar Bed (devenu BreizhGo cette année) sur le Pays d'Iroise. Cette opération a été voulue afin de permettre aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, ou souhaitant ne pas prendre leur voiture, de se rendre à la plage en car. Ce dispositif est reconduit cet été, du 7 juillet au 2 septembre. Comme les années précédentes, la plage de Porspaul de Lampaul-Plouarzel sera desservie dans le prolongement de la ligne 13 dont le terminus habituel est l'arrêt Presbytère de Lampaul-Plouarzel et la plage du Crapaud de Lanildut sera desservie dans le prolongement de la ligne 16 dont le terminus habituel est l'arrêt Parking des dunes à Porsporder. Renseignements : CAT au 02 98 44 60 60 / www.cat29.fr / www.breizhgo.bzh

Info tri

Avec les beaux jours, les jardins et potagers s'embellissent ! Cependant, les pots de fleurs en plastique ne doivent pas être mis dans le bac de tri jaune. Réutilisez-les ou jetez-les dans le bac à couvercle bleu. En cas de refus de collecte, il ne s'agit

pas d'un excès de zèle ou de sanction mais plutôt d'une sensibilisation aux bonnes consignes de tri pour que l'on s'améliore encore. Les couches, les films et barquettes plastiques, les sacs poubelles, le verre, les pots de yaourt sont retrouvés régulièrement dans les bacs jaunes. Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Collecte ordures ménagères et tri sélectif en juillet et en août

Avec le retour de la haute saison (Juillet et Aout), les horaires de passages des camions bennes seront modifiés dans plusieurs communes. Il est conseillé de sortir votre bac la veille au soir. Renseignements : Pierre Le Borgne : 02 98 84 92 18 / pierre.leborgne@ccpi.bzh

Bacs ordures ménagères et tri sélectif

Rappel : **En dehors des jours de collecte, les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif ne doivent pas rester sur la voie publique** afin de ne pas entraver la circulation des piétons, des personnes à mobilités réduites et des poussettes. En cas d'incident, c'est votre responsabilité qui sera engagée. Renseignements : Anne-Rose Troadec : 02 98 84 41 13 / anne-rose.troadec@ccpi.bzh

Les infos des phares

SAINT MATHIEU à Plougonvelin, ouvert du 1er juillet au 31 août tous les jours de 10h à 19h30.

Tarifs : 3,50 € (+ de 12 ans), 1,50 € (6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans). **Lancement de l'exposition « légende d'Iroise, la sirène de Saint Mathieu »** le 7 juillet, de 14h à 18h avec l'artiste Ramine qui présentera son nouveau livre (dédicaces possibles) et parlera de l'histoire de la pointe de Saint Mathieu. Entrée libre. **Les nuits du phare à Saint Mathieu** les mardi 10 juillet et mardi 24 juillet de 21h30 à minuit : visites toutes les 30 min. Venez voir les phares illuminer la mer d'Iroise. Ambiance magique !

Sans réservation. 7 € pour (+ de 12 ans), 3 € (3 à 11 ans). Renseignements : 02 98 89 00 17 ou par mail au phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

TREZIEN à Plouarzel, ouvert du 1er juillet au 31 août tous les jours de 14h à 18h30 et les dimanches de 10h30 à 12h30. Tarifs : 3,50 € (+ de 12 ans), 1,50 € (6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans). Renseignements : 02 98 38 30 72 / phare.trezien@ccpi.bzh

Des permanences d'information sur l'amélioration et l'adaptation de l'habitat

Vous envisagez de réaliser des travaux d'amélioration énergétique de votre logement ou prévoyez de l'adapter pour le rendre accessible du fait d'une perte d'autonomie ou d'un handicap. Pays d'Iroise Communauté a lancé un programme d'actions, en partenariat avec l'ANAH et le Conseil départemental, pour vous aider et vous accompagner dans votre projet. Un bureau d'études (Citémétrie) a été missionné afin de vous apporter les conseils nécessaires et vous assister **gratuitement** dans le montage des dossiers de subventions. Une permanence d'information est organisée **le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h**, sans rendez-vous, dans les locaux de Pays d'Iroise

Communauté (Zone de Kerdrioual à Lanrivoaré). Attention : possibilité de changement de date pour la permanence Citémétrie des mois de juillet et août. Contact CITEMETRIE : 02 98 43 99 65 / pig.lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr Renseignements : Morgane Martel : 02 98 84 41 15 / morgane.martel@ccpi.bzh

Donner au lieu de jeter...

C'est possible avec ce dispositif en déchèterie. Vous pouvez déposer matelas, meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences. La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le samedi 7 juillet à Plourin, le vendredi 20 juillet à Plouarzel et le samedi 28 juillet à Plourin (en remplacement de la permanence à la déchèterie de Ploudalmézeau qui est fermée en raison de travaux). Pas d'intervention de recyclerie mobile au mois d'août ! Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 18h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

INFORMATIONS DIVERSES

DONNE-MOI LA MAIN ALEXANDRE :

Bal populaire avec restauration, feu d'artifice et DJ le **13 juillet** à partir de 19h sur la place Theven ar Reut, organisé avec l'association **Donne-moi La Main, Alexandre**. Le repas proposé est un émincé de volailles au curry accompagné de pommes de terre, vous pouvez dès aujourd'hui le réserver au Proxi. En cas de mauvais temps, la soirée aura lieu à Roz Avel. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page facebook de l'évènement.

AMNESTY INTERNATIONAL

Le groupe 438 « Les Abers » d'Amnesty international renouvelle cette année son opération de vente de mirabelles importées des vergers de Lorraine au prix de 35 Euros environ la cagette de 9 kgs et de 20 Euros environ la cagette de 5 kgs. La livraison se fera le **vendredi 24 août** de 13h à 18h à Kerlosvezan, Lampaul-Ploudalmézeau (route de Ploudalmézeau à Lannilis, itinéraire fléché). Commandes jusqu'au 8 août par téléphone au 02 98 48 44 04 ou au 02 98 03 48 81 ou par mail à amnestyabers.mirabelles@gmail.com

FNACA / PLOUDALMEZEAU :

Le repas annuel du comité aura lieu le **samedi 7 juillet** à midi à la cantine de l'école sainte Anne rue de Brest à Ploudalmézeau. Les adhérents sympathisants et amis qui désirent y participer doivent s'inscrire avant le vendredi 29 juin au: 02 98 48 08 99. Le repas étant assuré par un traiteur, inutile d'apporter vos couverts, apportez tout de même vos histoires, vos chants et votre bonne humeur.

Les adhérents et les sympathisants qui désirent se rendre chez nos amis de Duras pour leur repas annuel le 21 juillet doivent s'inscrire avant le 13 juillet au: 02 98 89 82 93. Nous serons reçus en mairie à Duras le vendredi 20 à 18 heures.

AMICALE LAIQUE / LANILDUT :

Les membres du bureau de l'**Amicale Laïque de Lanildut** invitent tous les adhérents à participer à l'**assemblée générale** de l'association qui se tiendra à

l'Espace Henri Queffelec à Lanildut le **vendredi 6 juillet 2018 à 20h30**. Ordre du jour : comptes rendus de l'année écoulée, bilan financier, activités prévues pour l'année 2018-2019, élections du nouveau conseil d'administration. Les adhérents sont également invités à participer à l'**assemblée générale extraordinaire** qui se tiendra le même jour, après l'assemblée générale ordinaire. Ordre du jour : modification des statuts. La soirée se terminera par le traditionnel pot de l'amitié.

VIREES NORDIQUES / PORSPODER ET LANILDUT :

L'association Virées Nordiques organise sur Porspoder et Lanildut une balade à la pleine lune le **vendredi 29 juin** à 22h. Départ et arrivée sur le parking du rocher du Crapaud. Ouvert à tous, avec ou sans bâtons. Lampe torche ou frontale conseillée. Pause musicale et ravitaillement sur le parcours. Participations : 3 €. Gratuit pour les enfants. Distance : 8 kms environ. Renseignements et inscriptions au 02.98.84.93.37 et 02.98.36.31.15.

LA PISCINE ETE 2018 / PORSPODER :

Les vacances estivales sont l'occasion de se jeter à l'eau ! « La Piscine » à Porspoder vous propose des STAGES DE NATATION sur 5 jours ainsi que des séances d'aquadynamic. Possibilité de cours particuliers. Renseignements auprès de Véronique au 06 76 82 28 22, veronique.for@wanadoo.fr (« La Piscine », 51 Route de Melon, à la sortie de Porspoder, direction Lanildut)

ASSOCIATION de l'ABER BENOIT à l'ABER ILDUT

Conférence du 11 juillet, à 20h30, à la salle « Triskell » à Landunvez par Mr Duigou. Sujet : « de Landéda aux Glénan – quand les goémoniers léonards se font Robinsons ». Dans les années 1870, 5 familles de goémoniers de Landéda quittaient tout pour s'installer sur l'archipel des Glénan, pour y développer l'économie goémonière. Leur quotidien : précarité, danger, débrouillardise. Puis leur abandon par l'organisateur. Une étonnante aventure. Évocation aussi de 2 familles de Landunvez qui vécurent près d'eux, sans avoir le même métier et qui connurent des destins tragiques. Entrée libre et gratuite

RADE EN FETE DU 13 AU 22 JUILLET 2018 :

10 jours de fête dans les ports de la rade pour cette 1^{ère} édition de Rade en Fête. Au programme : happy hours nautiques, randos kayak et paddle, parades nautiques, balades à bord de voiliers du patrimoine et de vedettes à passagers, animations sur les quais... dégustations de produits locaux. Rade en fête, pour mettre les pieds dans l'eau, sur l'eau et la tête dans les lampions ! Programme complet sur www.brest-terres-oceanes.fr et dans les offices de tourisme de la destination.

SECOURS CATHOLIQUE :

L'équipe Iroise du **Secours Catholique du Finistère** vous rappelle son numéro de téléphone : 06 75 01 93 13. Une adresse mail: sc.iroise.29@gmail.com N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

ANNONCES

- C. Mon Petit jardinier, Clément Grison. Création, entretien de jardins et service à la personne. Tél : 06.98.82.32.75 ou c.monpetitjardinier@gmail.com
- Gilbert LE ROUX, ouvrier paysagiste, 20 ans d'expérience propose ses services en CESU pour l'entretien de vos jardins, possède remorque. Tél : 06.16.25.24.47.
- Pour l'entretien de vos jardins, haies, massifs, etc... paiement par CESU. Tél : 06.68.33.64.35. Frédéric Kerleroux – Ploudalmézeau.
- Dame avec expérience cherche heures de ménage, repassage. Paiement en CESU. Tél : 06.43.45.32.46.
- A vendre pommes de terre nouvelles. Tél : 06.75.90.28.68. Egalement à donner chatons femelles pour fin juin.

- A vendre cause santé, canapé 3 places en cuir Pleine Fleur Blanc, dossier taupe clair. Etat neuf, acheté chez Meubles Thomas. Prix : 1000 €. Tél : 07.80.44.83.01.
- Particulier recherche pâture à l'année pour chevaux. Contact : Julien BODENES au 06.86.35.17.90.
- A vendre chaise haute en bois avec tablette amovible 30 €, barrière de sécurité enfant 15 €, lit parapluie avec matelas neuf, alèse et drap inclus 30 €. Tél (HR) n° 02 98 38 10 47.
- Cherche vélo pour enfant de 11 ans. Tél : 06.78.11.91.98.
- Nous avons le plaisir de vous annoncer que Nathalie Moinard et Tanguy Le Rest masseurs-kinés DE ont rejoint le cabinet Vitalium 84 avenue de Portsall (02.98.48.14.68) à Ploudalmézeau et complètent l'équipe soignante. Anne Sophie Crenn MKDE et Sylvain WEBER MKDE, Ostéopathe D.O.

EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE

ROSALIE, L'EPICERIE SOLIDAIRE MOBILE : L'association « la Société de Saint Vincent-de-Paul » permet aux petits budgets de réaliser leurs courses à faible coût. Une épicerie mobile est à votre disposition, **tous les lundis après-midi, de 14h à 15h30** à Lampaul-Ploudalmézeau près de la salle communale. L'inscription donne la possibilité de passer une fois par semaine dans l'une des villes visitées. Dossiers traités au cas par cas. Tél : 07 82 79 41 00 [Facebook](#) : Rosalie, l'épicerie mobile – SSVV.

ANIMATIONS DU MOIS DE JUILLET

- **Chaque mardi et samedi en juillet et en août** : Eglise ouverte par les bénévoles, de **14 h 30 à 17 h 00**. Découverte du mobilier et possibilité de monter à la grande galerie par l'escalier intérieur, pour contempler la vue sur la commune et le littoral. Gratuit
- **Samedi 30 juin** : Fête du pain, organisée par l'association Beva e Lambaol, à partir de 19h au four à pain, route du Yourc'h.
- **Vendredi 06 juillet** : Concert de l'Ensemble Sarabande, organisé par l'association Beva E Lambaol, à l'église Saint-Pol Aurélien à partir de 20h. Entrée gratuite.
- **Mardi 17 juillet** : Concert de l'Ensemble Herrou-Mayor, organisé par l'association Beva E Lambaol, à l'église Saint-Pol Aurélien à partir de 20h30. Entrée gratuite.
- **Lundi 23 juillet, à 18 h 30**, pot d'accueil des estivants, résidant au camping municipal ou en hébergement privé. Tous les hébergeurs sont conviés avec les personnes qui séjournent dans leurs gîtes ou chambres d'hôtes.
- **Mercredi 25 juillet, à 20 h 00**. Randonnée accompagnée et commentée, patrimoine et environnement.

Réglementation de l'utilisation de l'espace Loisirs Jeunes

L'aire Multisports est achevée. Deux équipements vont la compléter : une pelouse synthétique sera posée fin juillet dans la structure, une piste de course sera tracée tout autour. Sur **l'aire de jeux** voisine, les structures sont en place mais l'accès n'est pas autorisé pour le moment. Le géotextile et les bordurettes seront posées début juillet. Le sol sera tapissé de gravillons « lavés-roulés ». Table de pique-nique et bancs viennent compléter l'ensemble. La fréquentation du site est régulière et très dynamique. C'est un lieu d'activités sportives mais également de rencontres et de partage. Un panneau d'information rappelle la responsabilité des utilisateurs. Pour les jeunes enfants, il est nécessaire qu'ils soient accompagnés d'un parent. Aidez-nous aussi à appeler leur attention sur les dangers liés aux ballons qui peuvent aller sur la route, malgré les pare-ballons.

RAPPELS DE QUELQUES CONSIGNES POUR CET ETE

ARRETE PREFECTORAL

Par arrêté préfectoral du 19 janvier 2018, n°2018019-0003, l'accès des chevaux et des chiens aux plages du département du Finistère est interdit du 1^{er} juin au 30 septembre inclus de chaque année, afin de garantir la sécurité et la salubrité publiques.

BRULAGE DES VEGETAUX

Le brûlage des végétaux (herbes, résidus de taille et d'élagage) est interdit toute l'année, sur le territoire communal (application des dispositions de la loi Grenelle, décret du 11 juillet 2011). Par ailleurs il est interdit de déposer ces mêmes déchets sur la voie publique ou en limite de parcelle voisine.

UTILISATION APPAREILS SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que notamment tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

RAPPEL REGLEMENTATION concernant les PLANTATIONS

Selon l'article C.3 de la zone Uh du PLU, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur des plantations:

- 0,5 m pour les plantations d'une hauteur inférieure ou égale à 2 m
- 2 m pour les plantations de plus de 2 mètres de haut

Si les voisins sont copropriétaires des plantations, chacun doit entretenir son côté. La coupe des branches qui avancent sur la propriété voisine relève de la responsabilité du propriétaire qui a planté. En revanche, si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur sa propriété, le voisin peut les couper sous réserve que la taille se fasse à la limite de sa propriété. Nous vous rappelons également que les haies en bordure de voie publique doivent être entretenues pour des raisons de sécurité. En effet, elles peuvent gêner les déplacements des piétons mais également la visibilité des véhicules.

Entretien des terrains : Il est rappelé aux propriétaires de terrains non bâtis qu'ils sont dans l'obligation de les entretenir.

Autorisations d'urbanisme : Il est rappelé que les personnes qui ne respectent pas les prescriptions contenues dans les autorisations d'urbanisme, en termes de hauteur, de clôture ou de recul, ou toute autre obligation, engagent leur responsabilité. Ceci vaut également pour toute construction édifiée sans autorisation préalable.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à la mairie.

Réglementation des sports nautiques de glisse (Kitesurf, Windsurf)

La plage des Trois moutons est un site de plus en plus attractif pour les sports nautiques de glisse. L'aménagement des zones de glisse a été revu, en collaboration avec les utilisateurs. Afin de préserver et d'assurer la sécurité des baigneurs et de tous les usagers de la plage, un arrêté municipal définit deux zones réservées à la pratique du kitesurf et du windsurf:

- 1) une zone située à l'ouest de la plage des Trois moutons est réservée à la pratique encadrée en école de kitesurf, identifiable et délimitée par des fanions.
- 2) Une zone est ouverte à la pratique libre. Elle est délimitée par des bouées et s'étend au-delà d'une zone de sécurité pour la baignade, située à 300m du bord de la plage des Trois moutons.

**Bonnes vacances
à toutes et à tous**